



Syndicat local **F.O justice** C.P de V.L.M

## **ENCORE UN COLLÈGUE BLESSÉ EN SERVICE !!!**

Lors d'un parloir famille, un détenu se présente sans lunettes, puis à l'issu de sa visite il ressort avec une paire provenant de l'extérieur, ce qui est formellement interdit par le règlement.

Le surveillant lui demande de le lui remettre.

Face au refus du détenu, celles-ci ont finalement été confisquées lors de la fouille.

À l'issue de cette dernière, la situation a dégénéré.

Le détenu, sorti de force de la cabine en caleçon, a adopté une attitude extrêmement agressive et a armé les poings, manifestant son intention d'en découdre. Notre collègue est alors intervenu afin de maîtriser le détenu.

Cette intervention s'est révélée particulièrement compliquée, le détenu tentant de saisir et pincer notre collègue à plusieurs reprises. Il a été placé au quartier disciplinaire.

Durant la maitrise, notre camarade a été blessé au coude ainsi qu'aux cervicales. Il a dû être transporté aux urgences.

**NOUS LUI APPORTONS NOTRE SOUTIEN TOTAL ET LE SALUONS POUR SON ENGAGEMENT SANS FAILLE !**

Les violences à l'encontre des personnels pénitentiaires ne peuvent pas être banalisées. FO Justice ne cessera de les dénoncer autant de fois que nécessaire. Derrière chaque uniforme, il y a un agent, un collègue, une famille.

Nous refusons que les agents soient considérés comme des boucliers humains face à une violence quasi quotidienne.

FO Justice sera attentive quant à la protection et le soutien de notre collègue blessé.

FO Justice demande la reconnaissance pleine et entière des blessures subies en service.

FO Justice exige des sanctions exemplaires à l'encontre du détenu.

Le bureau FO Justice VLM

Le 19 septembre 2026